COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 03 NOVEMBRE 2020

Date de la convocation et publication : 26 octobre 2020

Présents : MARCHAL Sylvain, BARBIER Mathieu, BLANCHARD Emmanuel, BOLLEAU Bernard, BRUTSAERT Gwenaëlle, CHEMINADE Monique, DRON Rachel, HERPIN Julien, MARCELLIN Éric, MARGUERITTE Françoise, MÉMAIN Martine, RINJONNEAU Éric, VIOLLEAU Christophe
Pouvoir : de Benoit POUPARD à Sylvain MARCHAL

ORDRE DU JOUR

- Intervention du Lieutenant GENEIX de la Brigade de Gendarmerie de St Jean d'Angély
- Approbation et signature du compte rendu de la séance du 06/10/2020
- Choix du devis de la sonorisation pour l'église.
- Choix du devis pour un panneau d'affichage sous l'auvent de la mairie
- Don à l'Ass des Maires des Alpes Maritimes pour les communes sinistrées par la tempête Alex
- Décisions modificatives au budget
- Organisation de la cérémonie du 11 Novembre suite aux décisions gouvernementales
- Composition de la commission de contrôle des listes électorales
- Information sur le recensement de la population
- Bilan des travaux cimetière
- Information sur le lotissement des Orchidées
- Questions et informations diverses

Julien HERPIN est nommé secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 20 heures 30 minutes

1. Intervention du Lieutenant GENEIX

Présentation des différentes missions et actions de la Gendarmerie sur notre territoire.

2. Approbation et signature du compte-rendu de la séance du 06 octobre 2020

3. Choix du devis de la sonorisation de l'église (rapporteur Mathieu BARBIER)

Monsieur BARBIER présente au Conseil Municipal plusieurs propositions pour l'achat d'une sonorisation pour l'église avec un système portatif pour que cette sono puisse être utilisée également pour les cérémonies et manifestations communales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité

- L'achat d'une sonorisation et de retenir la proposition de TERRATLAN GITEM ST JEAN D'ANGELY pour un montant de 4 685.99 € TTC
- D'autoriser le Maire à signer le devis et tous documents relatifs à cet achat
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget par virement de crédits

4. Choix du devis pour un panneau d'affichage sous auvent mairie

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal plusieurs devis pour l'achat d'un panneau d'affichage pour les informations communales car celui en place est très vétuste.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité

- L'achat d'une vitrine d'affichage et de retenir la proposition de VEDIF Collectivités pour un montant de 526.80 € TTC
- D'autoriser le Maire à signer le devis et tous documents relatifs à cet achat
- D'inscrire les crédits nécessaires au budget par virement de crédits

5. Don à l'AMF des Alpes-Maritimes pour les communes sinistrées par la tempête Alex

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu de l'AMF de la Charente-Maritime informant que les communes de l'arrière-pays niçois dévastées par la tempête Alex appellent à l'aide et à la solidarité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à l'unanimité

- de verser une aide exceptionnelle de 500 € à l'AMF des Alpes-Maritimes
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget par virement de crédits

6. Décisions modificatives au budget

Suite aux décisions précédentes et à des régularisations diverses, le Conseil Municipal décide d'inscrire les crédits nécessaires au budget par virement de crédits comme suit :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Combustibles	+ 1 500 €	Virement de section fonctionnement	7 500 €
Carburant	- 1 500 €		
Location de matériel	+ 2 500 €	Achat sono	6 500 €
Frais d'actes	+ 1 000 €		
Subvention AMF	+ 500 €	Achat vitrine affichage	1 000 €
Virement à section d'investissement	7 500 €		
Entretien de la voirie	- 11 500 €		

7. Organisation de la cérémonie du 11 novembre

Monsieur le Maire fait part que compte-tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaires, les services de l'Etat demandent que la cérémonie commémorative se déroule en format restreint (6 personnes maximum) et sans public

8. Composition de la commission de contrôle des listes électorales

Monsieur le Maire donne lecture de la circulaire préfectorale concernant la composition de la commission de contrôle des listes électorale. Pas de décision à prendre en Conseil Municipal
Dans l'ordre du tableau du Conseil, le représentant de la commune est Monsieur MARCELLIN Éric ;
Ont été proposés en qualité de délégués de l'administration et du juge Monsieur GILBERT Christian et Madame MOQUETTE Ghislaine.

9. Informations sur le recensement de la population

Le recensement de la population aura lieu entre le 21 janvier et le 20 février 2021
Ont été nommés coordonnateur communal : Laurence CRÉPIN et Éric RINJONNEAU (suppléant)
Il incombe au Maire de recruter 2 agents recenseurs ; Une dotation forfaitaire sera versée à la Commune pour les travaux de préparation et réalisation de l'enquête de recensement.

10. Bilan des travaux de cimetière (rapporteur Bernard BOLLEAU)

Monsieur BOLLEAU rapporte que suite à l'arrêt de l'utilisation des produits de traitement, des travaux ont été réalisés par les employés communaux dans les allées avec pose de bâches, calcaire et grave pour entretenir le cimetière.

11. Informations sur le lotissement communal Les Orchidées

La réception du chantier a eu lieu le 25 septembre 2020. Les formalités de publicité foncière ont été lancées par le notaire. 4 lots sont à ce jour réservés.

Questions et informations diverses

- Vote de la suspension du loyer du mois de Novembre 2020 pour le commerce multiservices « la Mazérienne » à l'unanimité.
- La commission voirie se réunira le 19 Novembre 2020 à 20H00 à la salle associative et récréative.

Séance levée à 23H00.